

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°
007/AONO/C-WINA/CIPM-TR/2022
DU 21/06/2022 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
REHABILITATION DE L'AXE
LAMIDAT WINA- CETIC DJONG
(4,25 KM) DANS LA COMMUNE DE
WINA, DEPARTEMENT MAYO-DANAY,
REGION DE L'EXTRÊME-NORD.
FINANCEMENT: BUDGET
D'INVESTISSEMENTS PUBLICS
(BIP) EXERCICE 2022 Source de
financement BUDGET
INVESTISSEMENT PUBLIC(BIP)**

1.0bjet

Dans le cadre de réhabilitation DE L'AXE CARREFOUR LAMIDAT WINA- CETIC (4,25 KM), Le Maire de la Commune de WINA, autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de WINA, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les Installations de chantier,
- Les travaux de nettoyage et de terrassement ;
- Les ouvrages d'art,

3. Cout Prévisionnel

pour un coût estimatif total de **vingt-sept millions (27 000 000) de Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'entretien routier et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, budget du **Ministère de**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la commune de WINA, à partir de 07 heures à 15 heures Tél/Fax .

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la commune de WINA au lancement des offres, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor de la commune de Wina d'une somme non remboursable de **(30 000)** francs CFA (**trente Mille**) au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) d'exemplaires dont l'original et (6) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de WINA au plus tard le **16/07/2022 à 14 heures**, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 007/AONO/C-WINA/CIPM-TR/2021 DU 21/06/2022

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AXE
CARREFOUR LAMIDAT- CETIC DJONGDONG (4,25 KM) DANS LA COMMUNE
DE WINA, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINTP.
EXERCICE 2022**

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **cinq (05) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) d'un montant de **Cinq CENT QUARANTE mille (540 000) francs CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DA0, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 16/07/2022 à 15 heures par la Commission de Passation des Marchés auprès du Maire de la commune de WINA, dans la salle de réunion de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

- c) Absence de l'attestation de visite du site signée du Chef de Service du marché ;
- d) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à **cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA** ;
- e) Ne pas être inscrit à l'Ordre national des Ingénieurs du Génie Civil (ONIGC) pour le cas du conducteur des travaux ;
- f) N'avoir pas exécuté un marché de route **supérieur à cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA**
- g) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- h) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- i) Non satisfaction, au moins, à **trente-six (36) critères essentiels sur cinquante-un (51)**.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **51 critères essentiels** ci-dessous :

• Ø Présentation de l'offre (04 critères)	
• Ø Le chiffre d'affaires (03 critères)	
• Ø L'accès à une ligne de crédit (03 critères)	
• Ø Les références de l'Entreprise (10 critères)	
• Ø La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (10 critères)	
• Ø L'expérience du personnel d'encadrement (10 critères)	
• Ø L'organisation du chantier, planning et présentation du dossier (11 critères)	

15. Attribution

Le Maire de la Commune de WINA, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disant** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre -vingt -dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de WINA, à WINA, à partir des 07 heures à 15 heures
Tél/Fax :.....

[Télécharger la pièce d'origine](#)

WINA Le 22-06-2022

Le MAIRE
TOUBAKBE